

République Française
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Arrondissement de LARGENTIERE



MAIRIE

10 rue de la mairie

07110 ROCHER

☎ : 04/75/88/35/29

e-mail: mairierocher@orange.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le LUNDI 25 MARS 2024,
à 19 heures, à la Mairie de ROCHER.

ORDRE DU JOUR

I - DELIBERATIONS

1. Approbation compte administratif 2023 et du compte de gestion 2023
2. Personnel communal : création d'un emploi permanent - grade adjoint administratif
3. Vote des taux d'imposition 2024
4. Vote des subventions aux associations pour le budget 2024
5. Finances : paiement de factures en investissement de 2023
6. Choix de l'entreprise suite à la consultation de l'aménagement de la place du village et la création d'une zone de loisirs
7. Occupation domaine public terrasse épicerie

II - INFORMATIONS DIVERSES

🚧 PLUi

🚧 Permanence pour les élections européennes 09 juin 2024

Fait à ROCHER, le 20 mars 2024.

Le Maire, Robert VIELFAURE,

